



Reflets d'Achères-la-Forêt

n°42

Notre village à l'heure de la Saint-Jean



VIE DÉMOCRATIQUE

Vote du budget :
explications
p. 6

URBANISME

Les prochaines étapes
du PLUi
p. 10

ENVIRONNEMENT

Connaître les platières
pour mieux les protéger
p. 11

ÉDITO



Chères Achéroises, chers Achérois,

Depuis mon élection le 9 février dernier par le conseil municipal, j'ai eu le plaisir de rencontrer nombreux d'entre vous, à diverses occasions : salon des arts, banquet des anciens, cérémonie commémorative du 8 mai 1945, randonnée pique-nique, Saint-Jean, réunions, commissions ou encore lors de célébrations de mariage.

Des moments importants, formels ou informels, qui permettent de mieux vous connaître, de comprendre vos attentes et d'écouter vos souhaits.

Avec l'équipe municipale, motivée et dynamique, nous poursuivons les projets lancés et nous définissons les priorités pour la commune. Les finances des collectivités sont de plus en plus restreintes et nous ne pouvons pas nous éparpiller ou nous engager dans des projets qui mettraient en danger la situation financière de la commune. L'une des priorités essentielles identifiées est le changement de la chaudière de l'école, devenue vétuste. Nous sommes en réflexion pour choisir la solution la plus adaptée économiquement et écologiquement parlant. Nous consacrons également de l'énergie dans la recherche de subventions ou d'aides financières afin de soulager le budget de la commune. C'est dans ce sens que pour la première fois, nous participons au budget participatif écologique de la Région Île-de-France et que nous avons déposé deux projets, pour lesquels je vous invite à voter avant le 9 juillet (voir en page 11). En parallèle de ces projets municipaux, nous collaborons activement avec la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour écrire notre futur PLU intercommunal, en concertation avec les habitants.

Je profite de cet édito pour remercier toutes les personnes qui s'impliquent pour faire de notre commune un village où il fait bon vivre, un village animé et chaleureux : les associations locales, les commerçants, les parents d'élèves, les enseignants et l'équipe periscolaire, sans oublier le personnel communal qui s'engage pour assurer le bon fonctionnement de la mairie et vous tous qui, par vos initiatives ou aides lors des manifestations, êtes présents.

La rentrée sera synonyme de nouvelles rencontres : les journées du patrimoine, l'accueil des nouveaux Achérois, Octobre rose, les activités intergénérationnelles les premiers mercredis du mois, et bien d'autres événements qui restent à écrire. J'espère avoir le plaisir de vous y retrouver nombreux !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

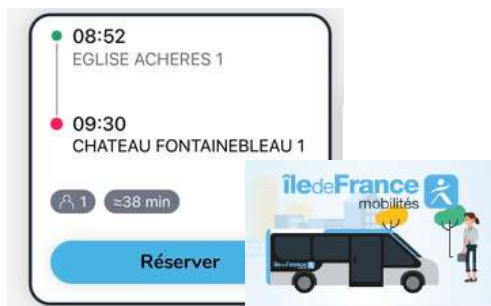
Vanessa PIEL
Maire d'Achères-la-Forêt

SOMMAIRE

- P. 3** EN BREF
- P. 4** RETOUR EN IMAGES
- P. 6** VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE
- P. 9** CADRE DE VIE ET TRAVAUX
- P. 10** URBANISME
- P. 11** ENVIRONNEMENT
- P. 12** PATRIMOINE ET CULTURE
- P. 13** JEUNESSE
- P. 14** INTERGÉNÉRATIONNEL
- P. 15** VIE SOCIALE
- P. 16** ANIMATION DE VILLAGE
- P. 17** VIE ASSOCIATIVE
- P. 18** VIE LOCALE

EN BREF

Le TAD, Transport À la Demande, évolue



Le TAD est un service qui vous permet de réserver en ligne votre trajet pour vous rendre à Fontainebleau, Milly-la-Forêt ou la Chapelle-la-Reine.

A Achères, 4 arrêts : les Canches, la mare aux Ormes, église et Meun.

Pour réserver :

- Téléchargez l'application TAD Ile-de-France mobilités (TAD IDFM) ou rendez-vous sur le site internet <https://tad.idfmobilites.fr>. Vous pouvez aussi appeler le 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés). Sur l'application, le territoire à sélectionner est le Gâtinais.
- 30 minutes avant votre trajet, vous recevrez une alerte vous informant de votre prise en charge.
- Présentez-vous à votre arrêt 5 minutes avant et profitez de votre trajet !

Le nichoir à chouettes a retrouvé sa place

Le nichoir à chouettes, retiré le temps des travaux de l'église, a été réinstallé au niveau du clocher en avril dernier, en collaboration avec le Parc naturel régional du Gâtinais français. Il pourra à nouveau accueillir l'Effraie des clochers, aussi appelée la Dame blanche.

La chouette Effraie des clochers est reconnaissable par sa silhouette élancée, sa face blanche en forme de coeur, son bec crochu, ses ailes longues, sa queue courte, ses longues pattes blanches et son cri rauque.



Un appel à projet pour le nouveau logo de la commune



La mairie lance un concours ouvert à tous pour la création de son nouveau logo. Cette initiative répond à plusieurs objectifs :

- donner une image plus moderne de notre village,
- identifier rapidement la provenance de l'émetteur,
- donner une véritable identité graphique à la commune.

Pour participer à ce concours, rendez-vous sur le site www.achereslaforet.com pour prendre connaissance de l'appel à projet et du cahier des charges.

A vos idées !

Avis de décès - La mairie vous accompagne

Les familles qui souhaitent informer les Achérois du décès d'un membre de leur famille ont la possibilité de se faire accompagner par la mairie.

Ce service, qui comprend l'impression du faire-part de décès et la distribution en boîtes aux lettres, est facturé 90 euros.

Si vous êtes concernés, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie :

- par mail : acheres.la.foret@orange.fr
- par téléphone : 01 64 24 40 11



Rénovation énergétique



Le Pays de Fontainebleau et le Parc naturel régional du Gâtinais français ont développé un espace conseil France Rénov' pour vous accompagner dans les projets de rénovation de votre logement et d'économies d'énergie.

Grâce à ce service, gratuit et neutre, vous pouvez bénéficier :

- de permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation (01 64 98 11 79 - infoenergie@fontainebleau.fr)
- d'entretiens personnalisés (uniquement sur rendez-vous),
- de visites à domicile pour concrétiser votre projet,
- d'informations sur les aides financières mobilisables au regard de vos revenus et de votre projet.

Prenez-rendez-vous sur le site de l'agglomération, www.pays-fontainebleau.fr, rubrique Vos services.

RETOUR EN IMAGES

Départ de Patrice Malchère, maire de la commune depuis 1995

En fin d'année, Patrice Malchère a annoncé son retrait de la vie municipale pour raison de santé. Maire pendant 27 ans, il a oeuvré pour réaliser de grands projets pour préserver et développer notre commune, avec passion et engagement, donnant de son temps sans compter. Retenons notamment :

- la construction d'un nouveau réfectoire et d'une garderie,
- l'aménagement et la sécurisation des abords de la zone scolaire,
- les travaux d'assainissement des eaux pluviales,
- l'enfouissement de l'éclairage public sur la partie des Vaublas et devant l'église
- la rénovation de l'église, qui aura duré près de 10 ans !

Bonne retraite, Patrice, et merci !



Echanges autour de la galette des rois



Dimanche 21 janvier, les aînés du village étaient conviés à partager la galette confectionnée par le boulanger achérois Pascal Jeandre, installé à Milly-la-Forêt. Des moments importants qui rythment l'année et permettent parfois à des personnes seules de sortir de l'isolement. Les rois et reines du jour ont eu le plaisir de porter fièrement leur couronne !



Forêt belle : opération nettoyage

L'opération Forêt Belle s'est tenue le 18 mars dernier. Élus et Achérois se sont retrouvés pour oeuvrer pour une forêt plus belle. Après deux heures de collecte, seuls quelques sacs et débris ont été ramassés. Merci à Jimmy représentant du Smictom pour sa présence et son aide.



RETOUR EN IMAGES

Une grainothèque à la bibliothèque

Le 1er avril, lors du troc de plantes, la mairie a inauguré la grainothèque. Installée à l'intérieur de la bibliothèque, elle est accessible à tous aux heures d'ouverture. La charte d'utilisation est affichée près de la grainothèque et les pochettes accessibles sur le site. Le principe est simple : vous déposez des graines en les identifiant bien et vous récupérez celles dont vous pourriez avoir besoin. Une initiative qui incite à la récupération et aux échanges plutôt qu'à la surconsommation !



Une cérémonie en hommage à nos morts



Le 8 mai, élus, anciens combattants et Achérois se sont réunis pour célébrer le 78e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. A cette occasion, Vanessa Piel, maire, a lu le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire qui rappellent que « le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La victoire leur offrit la liberté. »

Échanges avec le député

Le 17 juin, notre député Frédéric Valletoux et sa suppléante Juliette Vilgrain sont venus rencontrer les élus achérois afin d'aborder des sujets concernant notre territoire. L'occasion d'aborder différentes problématiques : santé, bus scolaires, charge de travail des élus, vitesse et sécurité routière, recherches de subventions... Une réponse écrite sera envoyée aux Achérois qui ont soumis des questions aux élus en amont de cette rencontre.



Randonnée et pique-nique avec l'équipe municipale

Le 14 mai dernier, l'équipe municipale donnait rendez-vous aux Achérois pour partager un moment convivial. Au programme, randonnée et pique-nique participatif ! L'occasion pour ceux qui ne l'avaient pas encore rencontrée d'échanger avec notre nouvelle maire, Vanessa Piel, et d'évoquer les projets pour la commune. Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents et pour vos généreuses contributions au pique-nique. A refaire !



SPECIAL BUDGET 2023 - 1.784.000 EUROS

En avril dernier, le conseil municipal a voté le budget et les grandes orientations budgétaires.

Le budget définit les actions et les priorités souhaitées par la municipalité et permet de cadrer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le contexte économique a fortement impacté les collectivités ces dernières années et les finances publiques sont de plus en plus contraintes.

Il existe de moins en moins de dotations de l'Etat. Les subventions peuvent être une solution pour soutenir les communes, mais il subsiste toujours un reste à charge, parfois trop important à porter par les communes.

Dans ce magazine, nous vous expliquons les grandes lignes du budget, réparti entre le fonctionnement et l'investissement.

FONCTIONNEMENT

--- Les dépenses de fonctionnement ---

Total : 1.029.100 euros

Les principales dépenses

486.160 euros



Administration générale
Charges de personnel

269.834 euros



Charges à caractère
général (fluides, etc...)

150 180 euros



Charges de gestion courante
(bourses, indemnités des élus...)

12.300 euros



Subventions aux
associations



25.700 euros



Manifestations et
animations

18.000 euros



Impôts et taxes

8.000 euros



Comité des fêtes /
St-Jean

--- Les recettes de fonctionnement ---

Total : 1.029.100 euros

Le saviez-vous ?

Les ressources d'une commune dépendent notamment de sa taille (pour les dotations de fonctionnement), des ressources de ses habitants (assiette de l'impôt foncier) et du nombre et de l'importance du chiffre d'affaires des entreprises dont le siège social est sur le territoire de la commune.

Principales recettes de fonctionnement

Impôts et taxes : 669 726 €

(dont impôts fonciers)

Résultats de fonctionnement reporté : 136 472 €

(non dépensé en 2022)

Dotations et participations : 91 507 €

(dotations de l'Etat dont dotation de fonctionnement)

Produits des services, du domaine et ventes directes : 87 510 €

(cantine, locations, loyers et redevances)

Autres : 43 880 €

VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

INVESTISSEMENT

--- Les dépenses d'investissement ---

Total : 755.080 euros

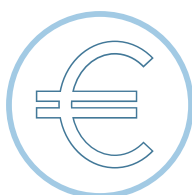
Les principales dépenses

398.300 euros



Scolaire (entretien des bâtiment et remplacement de la chaudière)

253 350 euros



Remboursement emprunt

60.750 euros



Voirie et travaux

24.000 euros



Environnement (achat matériel d'entretien)

--- Les recettes d'investissement ---

Total : 755.080 euros

Principales recettes d'investissement

Subventions d'investissement : 268 147 €
(solde subventions église)
Emprunts et dettes assimilées : 261 099 €
(emprunt pour financer des projets)
Virement de la section de fonctionnement : 80 376 €
Dotations, fonds divers et réserves : 75 000 €
Solde exécution de la section d'investissement reporté : 54 139 €

TAUX VOTÉS EN 2023

**583
euros**

**DETTE PAR
HABITANT**

au 1er juin 2023

Taxe foncière bâti : 35,72 %
Taxe foncière sur le non bâti : 54,15 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,07 %

Retrouvez le détail du budget
sur le site de la mairie

VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

Vanessa PIEL, nouvellement élue maire

La démission de Patrice Malchère a entraîné de nouvelles élections le 9 février dernier. Vanessa Piel a été élue par les conseillers municipaux. Voici la composition du conseil municipal actuel.

La maire et les adjoints



Vanessa PIEL, maire



Estelle BERTÉE

Philippe GUITTON

Laëtitia SALINGROD

Les conseillers municipaux



Juliette ARAKELYAN



Fabien BARCQUE



Gilles BOUCHÉ



Nicolas BOURGOIN



Sandra LEJAL



Caroline MAILLARD



Sylvain MARTIN



Camille MIDOU



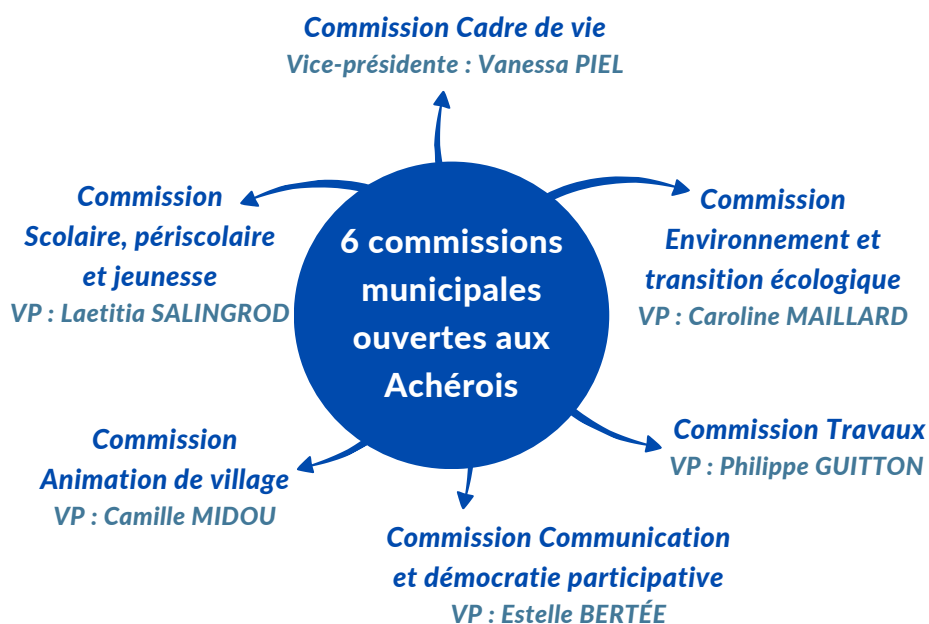
Jérémy PÉDEL



Christophe VAGEON

Ouverture des commissions municipales aux Achérois

Depuis avril, 6 commissions sont ouvertes aux Achérois. Vous pouvez ainsi solliciter les membres de chaque commission pour faire remonter des informations, soumettre vos avis ou idées. La commission *Scolaire, périscolaire et jeunesse*, qui remplacera en fin d'année la Caisse des Écoles, a besoin de renfort. Vous êtes intéressés pour participer à la réflexion et à l'élaboration des projets qui touchent à ces domaines ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.



Départs à la retraite

Trois agents municipaux ont quitté leurs fonctions pour une retraite bien méritée. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de ce temps de repos et de détente, aux côtés de leurs proches !



Dominique LEROUX, le 1er mai, après 36 années au poste de garde champêtre polyvalent.



Marie-Hélène ESTIVAUX, en congés début juillet puis à la retraite le 1er septembre, après 24 années au poste d'ATSEM.



Fatima RODRIGUES, le 1er mars, après 25 années au poste d'ATSEM.

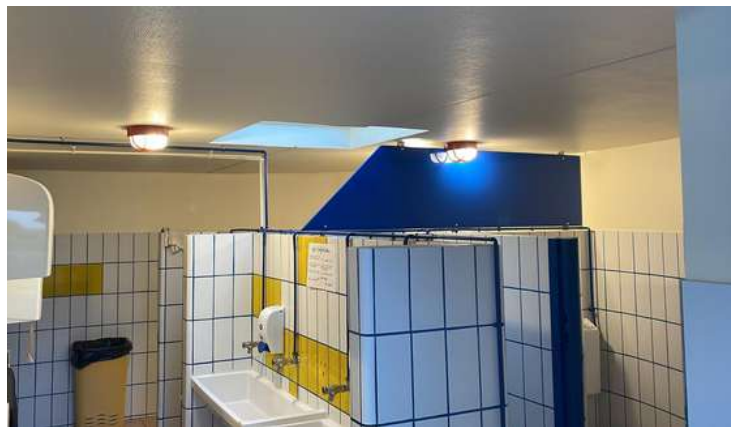
CADRE DE VIE ET TRAVAUX

Zoom sur les travaux réalisés depuis le début d'année

Depuis le début d'année, des travaux ont été réalisés dans la commune, afin d'améliorer le confort des Achérois. D'autres travaux sont prévus dans la deuxième partie d'année (peinture du hall du couloir de l'école, travaux de voirie...)



Des potelets ont été installés autour du terrain de pétanque, place du Général de Gaulle, afin d'éviter que des voitures empiètent sur le terrain lors du stationnement. Les bancs en grès ont également été remis en état aux abords du terrain.



Du côté de l'école, les toilettes des enfants ont été remises à neuf. Les toilettes de la 6e classe ont été réhabilitées, et la plomberie, vétuste, a été refaite. Une trappe de visite a été créée dans la cour près des escaliers pour pouvoir accéder au puisard. Le sol de la 6e classe a été refait également.

Mobilités douces : un espace partagé chemin du Colombier

Face à l'évolution des modes de déplacement et plus particulièrement du développement du vélo, des aménagements de routes sont en cours de réflexion. Un premier projet devrait voir le jour d'ici la fin de l'année, chemin du Colombier, avec la mise en sens unique dans le sens rue de la Libération > rue du Closeau, afin de matérialiser un espace cyclable. L'objectif est de partager la route entre cyclistes, piétons et voitures. Si cet aménagement est concluant, il pourra être développé sur d'autres portions.



La rue du Colombier passe en sens unique pour une meilleure cohabitation



Entretien des trottoirs et caniveaux : quelques rappels

L'entretien des devantures de maisons et des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires (désherbage tonte et balayage), comme le stipule l'arrêté n°59-2020-P.

Le désherbage doit être réalisé par binage ou arrachage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit. Les haies et arbres plantés sur le domaine privé doivent être taillés à l'aplomb du domaine public.

Ensemble, conservons un village propre et agréable !



Flashez-moi pour connaître l'ensemble des règles de bien vivre dans le village.



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



125 bis Avenue Carnot 77140
ST PIERRE LES NEMOURS
Tél : 01 64 78 51 51

FONTAINEBLEAU - MENECY
<http://www.ad-diffusion.fr>



6, Rue de la montagne de Maisse – ZA du Chênet – 91490 MILLY LA FORET
www.tpsoisy.fr – Tél. : 01 64 98 03 83 – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

URBANISME

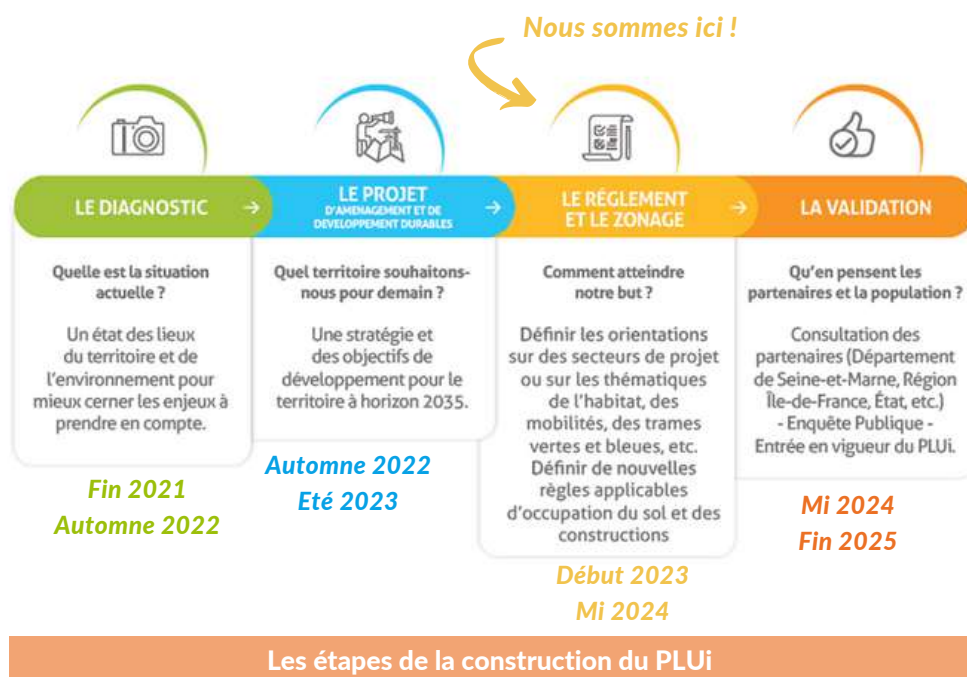
Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Point d'étape

Vers l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Après plus d'une année d'études portant sur le diagnostic et l'état initial de l'environnement jusqu'en septembre 2022, les réflexions ont porté sur les orientations souhaitées du PADD. Son arrêt fait suite à un travail de co-construction avec les communes et de concertation avec les acteurs locaux, les associations et la population à travers divers échanges. Le PADD est le document qui permet de définir les priorités d'aménagement et de développement durable du territoire pour les 15 ans à venir. Il s'inscrit dans un rapport de compatibilité avec les documents supra-communaux et en cohérence avec les plans engagés par la CAPF en termes de mobilité, d'habitat, d'environnement, de développement économique, etc.

Il est fondé sur 3 axes :

- **protéger** un socle territorial naturel et paysager exceptionnel mais vulnérable,
 - **offrir** de bonnes conditions pour un développement mesuré, durable et résilient,
 - **garantir** les éléments essentiels au bien-être de la population.
- Ses orientations générales seront intégrées dans les documents réglementaires du PLUi : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement graphique (zonage) et le règlement écrit. Suite aux échanges entre les représentants des communes en ateliers et comités de pilotage, une conférence intercommunale des maires s'est réunie le 23 mars 2023 pour amender et valider le projet de PADD avant sa présentation en conseil communautaire. Cet été, les conseils municipaux débattront du contenu du PADD arrêté. Au vu des éléments transmis par les communes, un nouveau conseil communautaire sera réuni afin que le PADD soit de nouveau soumis au débat dès septembre 2023.



Les prochaines étapes : PDA et PLH

La protection du patrimoine dont l'Architecte des Bâtiments de France a la charge sera mise en œuvre à travers un nouveau **Périmètre délimité des abords (PDA)** qui remplacera le rayon de protection autour de l'église Sainte Fare.

Suite à sa demande, notre commune bénéficiera de la réalisation d'un **inventaire du patrimoine rural**. Réalisé par le Parc naturel régional du Gâtinais français, ce document permettra de rendre possible la meilleure préservation de notre cadre de vie et le maintien de l'identité de la commune.

L'agglomération s'apprête à finaliser son **Plan Local de l'Habitat (PLH)**, document obligatoire visant à décliner la politique de l'habitat pour une durée de 6 ans. Il définit les objectifs en matière d'évolution de la population, les secteurs prioritaires de développement de l'habitat, les typologies de logements et les orientations souhaitées en matière de renouvellement urbain, requalification du parc existant ou de rénovation énergétique. Arrêté une première fois le 20 avril 2023 en conseil communautaire, sa phase d'adoption se déroulera jusqu'à la fin de l'année avec la consultation des communes membres.

Le projet sera à nouveau présenté en conseil communautaire le 28 septembre 2023 avec les ajustements éventuels pour une validation avant un envoi pour consultation aux services de l'État. Ses orientations seront respectées dans le futur PLUi.

Élaboration des pièces réglementaires

Le PADD constitue la clé de voûte du PLUi et nous sommes entrés en janvier 2023 dans la phase de sa traduction réglementaire.

Les élus et les techniciens participent activement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal où les particularités des 26 communes sont respectées et protégées.

Le règlement écrit commun s'élabore au fil des échanges entre les élus et techniciens en cohérence avec le PADD.

Parallèlement, chaque commune bénéficie d'un accompagnement spécifique pour l'élaboration de sa carte communale sur laquelle nous travaillons depuis février 2023.

Le plan de zonage divisera le territoire en sections dans lesquelles l'occupation des sols sera soumise à des règles précises, listées dans le règlement du PLUi selon la morphologie de ses constructions, la nature des fonctions qu'elles accueillent, le développement attendu/prévu, etc.

ENVIRONNEMENT

Mieux connaître les platîères pour mieux les préserver

Les platîères de Meun sont un site ENS (Espace Naturel Sensible) de plus de 25 hectares placé sous un arrêté «biotope» de 2001. Constitué de multiples mares et d'une faune et flore très remarquables, il s'agit d'un site unique en Île-de-France et prisé des botanistes.

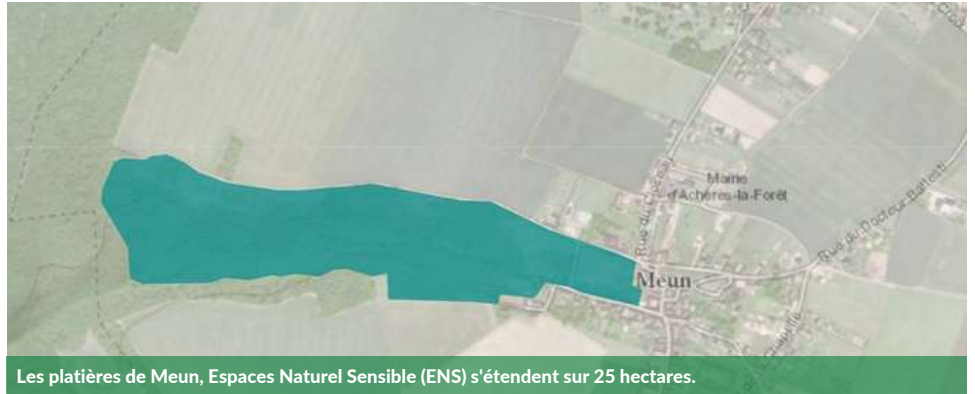
Le dernier inventaire réalisé par Ecosphere fin 2022 nous permet de travailler sur les nouveaux objectifs fixés afin de préserver cet espace, en partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français et le Département de Seine-et-Marne.

Objectifs de préservation :

- Conserver et favoriser les habitats et les espèces d'intérêt
- Limiter l'impact des espèces végétales exotiques envahissantes
- Préserver les secteurs d'intérêt situés à proximité directe de l'ENS
- Accueillir et sensibiliser le public sur l'ENS

Pour cela des travaux d'entretien sont menés régulièrement par le PNRGF (en collaboration avec nos agents et des étudiants issus d'écoles spécialisées). Des panneaux de communication sont en cours d'élaboration, pour présenter ce site exceptionnel et proposer un parcours balisé. Un livret recensant les différentes espèces vous sera proposé avec des photos et textes explicatifs.

Ensemble, préservons notre patrimoine naturel extraordinaire et respectons-le !



BUDGET

PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Pour la première fois, la commune a déposé deux projets pour concourir au budget participatif écologique de la Région Île-de-France. Cette initiative de la Région IDF vise à promouvoir les démarches en faveur de l'environnement portées par des associations, entreprises ou collectivités. Vous pouvez voter jusqu'au 9 juillet sur : <https://budgetparticipatif.smartidf.services>

Projet 1



Objectif : mettre en place le tri sélectif dans les bâtiments publics et les extérieurs dans toute la commune pour valoriser les déchets et anticiper la loi AGEC qui rendra obligatoire le tri sélectif sur tout l'espace public d'ici 2025.



Action : déployer un réseau de poubelles à double flux équipées de cendrier dans le village (19 poubelles en extérieur, 16 en intérieur et 2 bacs de compost). Choix d'un fabricant français.

COÛT DU PROJET : 12 600 €

Subvention de la Région si le projet est sélectionné : 10 000 €

Reste à charge pour la commune : 2 600 €

Projet 2



Objectif : remplacer l'ancien aspirateur à feuilles de la commune, vétuste, par un nouveau, plus performant et plus ergonomique.



Action : Acquérir un nouvel aspirateur à feuilles pour l'entretien de la commune. Choix d'un fabricant français.

COÛT DU PROJET : 4 500 €

Subvention de la Région si le projet est sélectionné : 3 000 €

Reste à charge pour la commune : 1 500 €

PATRIMOINE ET CULTURE

Le sport à l'honneur lors du Salon des arts

Le Salon des arts a eu lieu du 24 au 26 mars. Plus de 200 visiteurs sont venus découvrir les œuvres de 25 artistes talentueux, sur le thème du sport.

Animations autour de la sculpture, performance du graffeur Onemizer, quiz pour petits et grands ont été proposés tout au long du week-end.



Découverte du graff avec l'artiste Onemizer

Les 115 œuvres exposées ont mis en lumière l'effort et la délicatesse, le sport individuel et le sport collectif, le sport sur terre et le sport en mer, le sport loisir ou le sport en compétition. Sans oublier le handisport, une thématique que nous sommes fiers d'avoir intégrée dans ce salon en tant que village labellisé #terredejeux, à un an des Jeux olympiques.

6 artistes ont reçu des prix :

- *Wheelchair* de Vincent Dogna
- *Smoothie* de Rose et Julien Colboc
- *Isidora* de Vivianne Conquet
- *Le Ruban* de M.-Claude Ducloux
- *Regate 2* de Patricia Cabillon
- *Duo Giroud-M'bappé* de Julien Maillard.



Une partie des artistes récompensés



L'Achérois Julien Maillard a reçu le prix du public



Moment d'échange et de convivialité lors du vernissage, entre les artistes et le public

Bibliothèque : devenez bénévoles !

Vous aimez le contact, les livres, les rencontres ? Venez renforcer la sympathique équipe de bénévoles de notre bibliothèque municipale, lieu d'échanges intergénérationnels. Nous recherchons des volontaires pour tenir les permanences du lundi et l'accueil des enfants de maternelle le vendredi matin, selon le planning établi à la rentrée avec les enseignants.

Venez rencontrer les bénévoles pendant les permanences ou contactez-les, elles vous accueilleront et renseigneront avec plaisir !

Ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h.

Tel : 06 43 90 21 85

bib.acheres-la-foret@laposte.net



Inventaire du patrimoine

Vous souhaitez contribuer à la connaissance et à la préservation de notre patrimoine local ?

Rejoignez le groupe de travail animé par le Parc naturel régional du Gâtinais français, afin de participer à l'inventaire qui concerne :

- le patrimoine bâti rural vernaculaire (édifices à l'architecture sommaire, liés aux activités humaines religieuses, agricoles, artisanales, domestiques et culturelles)
- le bâti d'avant 1950.

Les objectifs de cet inventaire sont de :

- connaître le patrimoine bâti
- le préserver
- le faire connaître

Contactez la mairie pour en savoir plus.



Le thème du prochain salon des arts sera
LE VOYAGE

JEUNESSE

École des Vaublans : les élèves au Festival du Cinéma

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé au Festival du cinéma à Fontainebleau, qui leur a permis de découvrir trois films. Suite aux séances, ils ont rédigé des critiques. Voici celle rédigée pour "Le Chêne", film documentaire réalisé par Michel Seydoux et Laurent Charbonnier.



“ *"Le Chêne et ses habitants" est un documentaire réalisé par Laurent Charbonnier et Michel Seydoux. Ce film raconte l'histoire d'un grand chêne vieux de plus de 210 ans qui abrite de nombreux animaux : mammifères, oiseaux et insectes. Nous avons été marqués par certains passages du film : la poursuite impressionnante entre un aigle et un autre oiseau, l'inondation surprenante dans le terrier des mulots et l'attaque terrifiante d'un serpent. Le choix des musiques rythme nos émotions tout au long du film. La caméra nous fait ressentir ce que vivent les animaux en les filmant de près. Par exemple, les créateurs de ce film utilisent des drones qui sont à la même hauteur que les oiseaux pour donner l'impression de voler avec eux.*

La seule chose que nous regrettons est que les réalisateurs ne filment pas toute la cruauté de la vie. En conclusion, le film nous apprend à respecter la nature et prendre conscience de la fragilité de ses habitants.



Cours d'aisance aquatique



L'objectif du plan « Aisance Aquatique » est de permettre aux jeunes enfants de vivre une expérience positive de l'eau en développant les aptitudes et compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau, dans un espace contraint, avec aisance et en autonomie.

Cette année, trois classes de l'école ont suivi 8 séances. La mairie et celle d'Ury ont financé le transport pour un montant de 2 400 euros.

Des départs au sein de l'équipe pédagogique

En cette fin d'année scolaire, deux membres de l'équipe pédagogique ont quitté l'école :

- Madame Lahille, institutrice depuis 3 années dans notre école, a pris sa retraite. Nous lui souhaitons une retraite agréable. Merci pour ces années aux côtés de nos enfants.
- Monsieur Delangle, directeur de l'école depuis un an, est parti vers de nouveaux horizons.

Bonne continuation !

La parole à l'APE

Un 1er semestre bien rempli

"Sur ce premier semestre 2023, nous avons pu poursuivre nos actions en faveur des projets scolaires. Ainsi, nous avons proposé 3 ventes de gâteaux confectionnés par les parents, des ventes de chocolats de Pâques, de fleurs et bulbes pour le printemps ainsi qu'un sac marin personnalisé avec les dessins des enfants de l'école.

Grâce à la participation des familles à ces diverses actions menées, nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 1 250 € au directeur de l'école afin de financer les trajets en bus pour un projet pédagogique autour du cinéma.



Nous avons également organisé la kermesse annuelle et avons eu plaisir à voir tout le monde s'amuser autour des jeux et du buffet. Nous avons également pris part à la fête de la Saint-Jean organisée par la mairie et avons proposé des activités et jeux pour les enfants (jeu gonflable, jeux en bois..)

Nous comptons sur vous pour se retrouver nombreux et motivés à participer à de nombreux projets dès septembre.

Bonnes vacances d'été à vous tous et rendez-vous à la rentrée ! "

L'équipe APE

Fromagerie LOISEAU Artisan affineur
à Achères la Forêt depuis 1921

Vente au détail et retrait Locavor sur place le samedi matin

01.64.24.44.65 Fromagerie-loiseau.fr

Marché de Fontainebleau Vendredi - Marché de Melun Mercredi et Samedi.

destruction de nid de guêpes, hémions
récupération d'essaims d'abeilles

déplacement dans les départements
77 - 80 - 45 - 91
intervention à toute hauteur

Association DS Guêpes-Frelons
20ans d'expériences

devis gratuit

7474

www.0844707100001

TEL:0471 34 74 60

d'agences de services

INTERGÉNÉRATIONNEL

Les rencontres intergénérationnelles, un rendez-vous apprécié !

Lancées depuis octobre 2022, les rencontres intergénérationnelles permettent aux Achérois de se retrouver chaque premier mercredi du mois.

De 14h à 17h, des Achérois de tous âges se réunissent à La Ruche de Candy pour partager un moment autour d'une thématique donnée : la galette en janvier, la chandeleur en février, la préparation de semis en mars, la décoration de Pâques en avril... Les jeux de société sont souvent de sortie également, ce qui permet à chacun de trouver son bonheur.



Devenez référent du groupe de marche !

Vous aimez marcher et connaissez bien le village et les sentiers ? Vous avez envie de donner quelques heures de votre temps une fois par mois ? Faites vous connaître auprès de la mairie pour accompagner le groupe des marcheurs qui prennent le départ en même temps que les activités intergénérationnelles, depuis le parking de l'école.

Les prochaines dates :

- 4/10 - A la découverte des abeilles
- 8/11 - Jeux de société
- 6/12 - Atelier St-Nicolas
- 10/01 - Jeux, galette des rois

Les aînés du village réunis lors du banquet des anciens

C'est dans une ambiance festive et détendue que 55 achérois se sont retrouvés le 16 avril pour le traditionnel banquet des anciens.

Accueillis par Madame la maire Vanessa Piel et les membres du conseil municipal, les aînés ont pris place à table pour savourer un délicieux repas.

Entre chaque plat, le "duo Cabaret" a mis l'ambiance et a permis aux invités de redécouvrir les grands classiques. La piste de danse n'a pas désempilé !



Les doyens de l'assemblée Maryline Morot et Michel Lefki ont été mis à l'honneur et ont reçu des paniers gourmands offerts par la mairie.



Vincent Malchère
Élagage et paysage

Vincent.malchere@free.fr

Tél : 06 86 80 91 94

21 rue de la croix St Antoine
77760 Achères La Forêt

GEOMEXPERT

AGENCE DE NEMOURS
27 rue des Hauteurs du Loing - 77140 Nemours
AGENCE DE MALESHERBES

28 rue de la République - 45330 Le Malesherbois

01.64.28.02.63

nemours@geomexpert.com

02.38.34.85.62

malesherbes@geomexpert.com

geomexpert.com

VIE SOCIALE

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). C'est l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Les missions du CCAS sont la lutte contre l'exclusion, l'aide aux personnes âgées ou handicapées ainsi que l'aide aux familles. Le CCAS est une instance relais entre les personnes vulnérables et les services administratifs.

Il est présent pour accompagner ces personnes lors d'événements particuliers (canicule, grand froid, ...).

Il participe à l'instruction des demandes d'aide (chauffage, centre de loisirs, cantine, BAFA, logement, ...)

Il organise chaque année une remise de colis de Noël aux aînés de plus de 70 ans et participe au financement de la classe de découverte de l'école des Vaublas lorsqu'elle a lieu.



Flashez-moi pour connaître les aides de la commune

L'ACAD, un service d'aides à domicile

Vous recherchez une aide, un service à votre domicile de manière permanente ou occasionnelle, l'ACAD, Association cantonale d'aide à domicile, a été créée dans le but de répondre à vos divers besoins.

Ce service a pour missions de vous soutenir, soulager, assister et accompagner pour faciliter votre vie à domicile. Il prend en compte votre environnement, vos besoins et vos ressources. Les équipes de l'association sont à votre service et s'efforceront de répondre au mieux à vos attentes.

Association Cantonale d'Aide à Domicile

RECRUTE

Aides à domicile/Auxiliaires de vie

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez votre candidature à maintienadomicile@yahoo.fr ou contactez la responsable du service au 01 64 24 33 75.

Avantages :

- plannings souples,
- accompagnement/tutorat
- téléphone professionnel

Permis B et véhicule obligatoires.

VOUS VENDEZ VOTRE BIEN ?

1^{er} Prix Français

AVIS DE VALEUR de votre bien OFFERT

À VOS CÔTÉS DANS TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- LARGE DIFFUSION DES ANNONCES
- HONORAIRES ADAPTÉS
- SERVICE PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ

DES CLIENTS SATISFAITS 4.8 / 5TH Excellent

SARANTÉ ImmoAdvisor

Angelique PRIN
angelique.prin@iadfrance.fr
06 70 48 85 51
Votre conseillère en immobilier

Olivier ELDIN

Peinture - Ravalement

Revêtements de Sols et Murs

10 rue Jean Baptiste Petit - 45210 FONTENAY SUR LOING
e-mail : entrepriseeldin@orange.fr
06.13.28.18.71

Entreprise A. FORTIER

CONSTRUCTION - RENOVATION

Charpente - Maisons Ossature Bois
Parquet - Portails - Menuiserie Bois - Aluminium - P.V.C.
Agencement - Escalier - Cuisine

Site : www.entreprise-a-fortier.fr Courriel : fortier.a@wanadoo.fr

Le Moulin de Pierre - 77760 AMPONVILLE
Tél. : 01 64 24 31 57 - Fax : 01 64 24 39 20

Entreprise Générale du Bâtiment

CHRISTIAN ORLANDO Depuis 1978

Spécialiste en rénovation aménagements extérieurs assainissement

ACHERES LA FORET Bureaux : 01 64 93 98 70
LE COUDRAY MONTCEAUX Mobile : 06 15 10 38 61

www.entreprise-christianorlando.fr

HERVE BEUVELET

ISOLATION Neuf & Rénovation

06 74 63 22 57

11 RUE GRANDE - 77760 GUERCHEVILLE
Tél : 01 64 24 02 26 - Fax : 01 64 69 11 65
herve.beuvelet@neuf.fr

ANIMATION DE VILLAGE

La Saint-Jean sous le soleil achérois

Le soleil était au rendez-vous à l'occasion de la Saint-Jean, notre traditionnelle fête de village, le 24 juin. Nous avons eu plaisir à accueillir de nombreux Achérois mais aussi des habitants des villages voisins. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle journée : associations locales, prestataires, classe orchestre Castille, mairies voisines pour le prêt de matériel... Un grand merci également aux bénévoles et aux élus qui ont donné de leur temps pour rendre cette fête possible. Retour en images sur ce moment attendu dans la vie de notre commune !



Dès le vendredi, installation avec l'aide des bénévoles



Repas partagé et pause pour les bénévoles



Les démonstrations des associations appréciées du public



Interlude musical par la classe orchestre Castille, menée par monsieur Val



Tous en scène !



Merci aux associations pour les animations !



Les platières au coucher de soleil



Les enfants prêts pour la retraite aux flambeaux



Spectacle de feu à la tombée de la nuit...



assuré par la compagnie Opale de Lune



Fin de soirée sur la piste au son de Sound perfect

SARL NORMAND
CHAUFFAGE - PLOMBERIE
Installation, Dépannage, Entretien, Ramonage
54, rue Grande - 91490 Oncy-sur-École
01 64 98 68 47
RGE
QUALIBAT
Chauffage - Gaz - Fioul - Granules bois - ENR - Plomberie
Aménagement salle de bains - Traitement de l'eau

Christophe
ZONTA
nettoyage
Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38
12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole
zontanettoyage@orange.fr - www.zontanettoyage.fr

FERRONNERIE PIEL
06.37.30.27.42
ferronneriepiel@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

La parole aux associations

"Animons ensemble, déjà 1 an !

En juin, notre association a soufflé sa première bougie et a eu envie de partager avec vous un gros bout de son gâteau d'anniversaire !

Tout d'abord, rappelons que l'ambition de cette toute nouvelle association est d'offrir à chacun la possibilité de participer à l'animation du village et de créer des occasions de partage et de rencontres.

Au terme de cette première année d'existence, nous avons enregistré l'adhésion de plus de 80 membres et organisé une dizaine d'événements :

- un concours de pétanque
- des après-midi jeux
- des rencontres musicales
- un troc fringues
- un loto déjanté au profit du téléthon
- une fresque pour le climat
- un rallye VTT
- une balade insolite

Nous avons également initié un réseau de solidarité :

- création d'un groupe WhatsApp d'entraide entre Achérois qui commence à être utilisé par une grosse cinquantaine d'inscrits,
- création d'une équipe de bénévoles qui rendent d'ores et déjà des services aux résidents isolés qui en font la demande (conversation, lecture, aide au déplacement).



D'autres projets sont en gestation avec toujours la volonté affichée de faire participer le plus grand nombre.

Vous pourrez les découvrir, mais aussi nous rejoindre et nous soumettre vos idées en suivant notre actualité via notre page Facebook ou via notre site internet (sur lequel vous pourrez vous abonner à notre newsletter et au groupe WhatsApp). Sachez déjà que nous organiserons un nouveau tournoi de pétanque, une bourse aux articles de sports et aux livres scolaires, un événement pour le Téléthon, ainsi que les rendez-vous jeux de société et musicaux !

Nous sommes encore une jeune pousse associative, nos moyens demeurent modestes. Pour mener à bien nos actions nous avons besoin de votre soutien ; pour adhérer ou faire un don, rendez-vous sur notre site web <https://www.animonsensemble.fr>.

Amicale des aînés ruraux

L'Amicale des aînés ruraux, ADAR, est ouverte à tous les retraités de plus de 50 ans, résidants sur l'ancien canton de La Chapelle. Elle accueille toutefois les adhérents des communes limitrophes. Composée de près de 250 adhérents, l'association est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet d'obtenir des subventions de fonctionnement en faveur des personnes du 3e âge. L'association propose des activités orientées vers les loisirs et

rassemblements festifs, en assurant l'animation dansante avec des prestations de choix. Elle propose aussi des sorties au théâtre, des visites instructives d'une journée, des voyages touristiques de 3 à 5 jours, une semaine en France ou à l'étranger ou des croisières fluviales de qualité.

L'ADAR est affiliée à la Fédération nationale des aînés ruraux, le plus grand réseau de seniors en France.

Mouvement associatif reconnu d'utilité publique, il compte 700 000 adhérents ayant pour objectif de mettre en place des activités et favoriser le lien social et amical.

Adhérer à l'ADAR

Cotisation 2023 : 13€/pers/an

Président : Philippe Douine

01 64 24 07 85 - 06 87 58 94 60

Site internet : www.ainesruraux.org

Les associations achéroises

Société de chasse St-Hubert

Président : Daniel Creuzet

Tel. : 06 70 70 26 98

Mail : danielcreuzet24@gmail.com

Les pêcheurs du Marchais

Président : J-François Gaudin

Tel. : 06 14 62 92 67

Les Échos de Franchard

Président : Laurent George

Tel. : 06 13 08 36 25

laurent.georgecs42@orange.fr

Association festive achéroise (AFA)

Président : Philippe Guitton

Tel. : 06 25 29 22 34

Amicale des aînés ruraux

Président : Philippe Douine

Tel. : 06 87 58 94 60

Dokwan Sonmudo de la forêt

Présidente : Emmanuelle Perrin

Tel. : 06 78 70 41 89

Entente Sportive de la Forêt (ESF)

Présidente : Sylvie Hamart

secretariat@esf.org

www.esf77.org

Cours à Achères

Salle des tournesols

Gym-abdos : lun. 9h15-10h15

Gym douce stretching :

merc. 18h-19h

Amicale des Parents d'Élèves (APE)

Président : Sydney Deseilles

Tel. : 06 62 96 50 57

Achères Rock'n Roll Club

Président : Erick Helias

Tel. : 06 79 12 58 18

ALF Environnement

Présidente : Delphine Bresson

Tel. : 07 52 03 99 20

alfe77760@gmail.com

achereslaforet.wordpress.com

[f](https://www.facebook.com/achereslaforet) Achères-la-Forêt environnement

Animons ensemble

Président : Jérémy Pedel

Tel. : 06 88 63 52 46

animonsensemble@free.fr

<https://www.animonsensemble.fr>

[f](https://www.facebook.com/animonsensemble) Animons ensemble

VIE LOCALE

Mise en lumière de nos talents locaux achérois - Félicitations à...



Lilas Morlot-Wyplosz, Vira et Vlada Pavliuk qui ont brillé au championnat de France de Tai Jitsu en avril à Nieppe. Elles se sont classées respectivement 3e, 4e et 9e.



Zoé Ledy-Vageon pour son nouveau titre de championne de France dans la catégorie Mimines (12/14 ans) hauteur 1,20m !



Mael Maillard pour son titre de champion de France au 100 m crawl et vice champion de France au 8 x 100 m crawl relais mixte, obtenu les 27 et 28 mai.

De nouveaux services !



Visite de la forêt des Trois Pignons avec une guide et ses ânes, sculpture en forêt, découverte de l'âne (pour les plus petits) et médiation animale.

Contact : Virginie - 06 12 93 52 67



Dégustez les burgers faits maison de Food Truck Family, chaque jeudi soir, sur le parking de la mairie.

Pour commander : 07 70 02 34 24



Tous les vendredis, La bonne pizza vous propose des pizzas cuites au feu de bois, sur le parking de la mairie, de 17h à 21h.

Pour commander : 07 49 80 27 70

A la recherche d'une assistante maternelle ?

Retrouvez la liste des assistantes maternelles agréées sur la commune sur le site internet ou en flashant ce QR code :



Zoom sur le village d'art prélu dien de Chomo

Avec le soutien de notre mairie, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et en partenariat avec le PNRGF, le Cyclop de Jean Tinguely et l'association Patrimoines irréguliers de France,

Portes ouvertes #1

Du 8 au 16 juillet 2023

Une semaine de rencontres et activités gratuites à l'occasion de l'opération «Été culturel 2023».

Portes ouvertes #2

Les 16 et 17 septembre 2023

Journées européennes du Patrimoine
Un week-end à la découverte d'un patrimoine hors normes à découvrir tout au long du week-end.



Projet en cours d'élaboration, susceptible d'évoluer

VIE LOCALE

Agenda

JUILLET 2023

Sam. 08/07 - 11h30

Cérémonie pour les nouveaux bacheliers

Lieu : Mairie / Sur invitation

AOÛT 2023

Dim. 27/08 - 11h

Cérémonie commémorative des fusillés de la plaine de Chanfroy

Lieu : Carrière des fusillés, Arbonne

SEPTEMBRE 2023

Ven. 08/09 - 18h30

APE : pot de rentrée avec les parents

Lieu : Stade de l'école

Ven. 08/09 - 20h

Conseil municipal

Lieu : Mairie / Ouvert à tous

Sam. 09/09 - 14h

Animons ensemble : tournoi de pétanque

Lieu : terrain de pétanque - Stade

Sam. 16 et 17/09

Journées européennes du patrimoine

Lieux : Village d'art pré-ludien Chomo et Eglise (concert) - Programme à venir

OCTOBRE 2023

Mer. 04/10 - 14h-17h

Activités intergénérationnelles

A la découverte des abeilles - Marche

Lieu : Mairie / Ouvert à tous / Gratuit

Jeu. 05/10 - 20h

APE : assemblée générale

Lieu : Salle des Tournesols (mairie)

Sam. 07/10 - 15h

Restitution inventaire du patrimoine PNRGF avec balade dans le village

Lieu : Mairie / Ouvert à tous

Ven. 13/10 - 18h30

APE : boom d'automne

Lieu : La Ruche de Candy (mairie)

Sam. 14/10 - 9h30

Cérémonie pour les nouveaux Achérois

Lieu : Mairie / Sur invitation

Dim. 15/10 - 9h

Octobre rose

Randonnée et repas partagé au profit de la lutte contre le cancer

Lieu : Mairie / Ouvert à tous

Jeu. 19/10 - 20h

Conseil municipal

Lieu : Mairie / Ouvert à tous

Mar. 31/10 - 14h30

APE/Animons ensemble : Halloween

Lieu : La Ruche de Candy (mairie)

NOVEMBRE 2023

Mer. 08/11 - 14h-17h

Activités intergénérationnelles

Jeux de société - Marche

Lieu : Mairie / Ouvert à tous / Gratuit

Sam. 11/11 - 11h

Commémoration de la victoire et de la paix du 11 novembre

Lieu : Monument aux morts

DÉCEMBRE 2023

Ven. 01/12 - 20h

Conseil municipal

Lieu : Mairie - Ouvert à tous

Sam. 02/12 - 14h

Animons ensemble : Téléthon

Lieu : La Ruche de Candy (mairie)

Mer. 06/12 - 14h-17h

Activités intergénérationnelles

Atelier St-Nicolas - Marche

Lieu : Mairie / Ouvert à tous / Gratuit

Ven. 22/12

Noël des enfants à l'école

Lieu : École

MAIRIE : Infos pratiques

Ouverture de la mairie

lun, mar, ven, sam : 8h30-12h

01 64 24 40 11

acheres.la.foret@orange.fr

www.achereslaforet.com



Ouverture de la bibliothèque

lundi : 16h-18h

samedi : 10h-12h

Ouverture pendant les petites vacances scolaires

06 43 90 21 85

bib.acheres-la-foret@laposte.net

Locations de salles

Concessions cimetière

Les tarifs des locations de salles, de matériels, et des concessions cimetière sont consultables sur le site de la mairie :

> Votre mairie / locations et concessions communales

> ou en flashant ce QR code



Accès aux déchèteries



> La Chapelle-la-Reine

01 60 74 76 89

D104, rue du Château d'eau, ch. de la Fontaine au Roi

lun, mar, ven, sam : 9h-12h et 14h-18h

dim et jour férié (si jour habituel d'ouverture) : 9h-13h

> Saint-Pierre-lès-Nemours

01 64 28 16 44

ZA du port, 9 rue des étangs

du lun au sam : 9h-12h et 14h à 18h

dim et jour férié (si jour habituel d'ouverture) : 9h-13h

Toutes les déchèteries :
smictom-fontainebleau.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE ACHÈRES-LA-FORÊT

*Notre église en musique
16 et 17 septembre*



PROGRAMMATION COMPLÈTE À VENIR

WWW.ACHERESLAFORET.COM